Retraites : prêts et déterminés

RETRAITES | RÉFORMES - JURIDIQUE



Communiqué intersyndical : Retraites : prêts et déterminés. Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023. Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de

Communiqué intersyndical Retraites : prêts et déterminés

Le président de la République a annoncé le report de l'annonce de la réforme au 10 janvier 2023.
Ce décalage de calendrier ne changera pas l'opposition de toutes les organisations syndicales et de jeunesse à tout recul de l'âge légal de départ en retraite.
Conformément au communiqué intersyndical du 5 décembre, les organisations syndicales et de jeunesse confirment qu'elles se réuniront dans la foulée de l'annonce de la réforme pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle, dès le mois de janvier, si le gouvernement maintient son projet.

Paris le 13 décembre 2022